



ECOLE DE NATATION ESPADON Leuze Natation

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR 2020/2021

Conditions d'admission :

- Age minimum 5 ans - Age maximum 13 ans (dans l'année).

A partir de l'âge maximum ou avant cet âge, l'enfant aura la possibilité de passer dans le Club Espadon si ses aptitudes le lui permettent. Cette évaluation de ses aptitudes est faite par les entraîneurs.

Une période d'essai de 15 jours est accordée à tout nouveau nageur.

Horaire :

Lundi de 18h15 à 19h15

Mercredi de 18h15 à 19h15

Etant donné la crise sanitaire actuelle, ces horaires sont mis sous réserve de changement. Il est probable qu'il y ait une plage en semaine et la seconde le samedi.

Cotisations :

La cotisation du 1er septembre 2020 au 31 janvier 2021 est fixée à 150 euros (Celle-ci peut être modifiée annuellement en début de saison) pour le premier enfant et 140 euros à partir du deuxième enfant ; payable après la période d'essai, au plus tard 1 mois après le premier entraînement, sur le compte bancaire de l'Espadon Leuze : **BE92 1431 0467 4623**, en mentionnant clairement les nom et prénom de la nageuse et/ou du nageur. Le paiement du second montant de la cotisation (150 euros pour le premier enfant et 140 euros à partir du second enfant) pour le 15 janvier 2021 entraîne immédiatement la réinscription de l'enfant pour la deuxième partie de l'année (de février à juin 2021).

La cotisation comprend :

- L'accès à la piscine aux heures réservées au Club.
- L'utilisation du matériel du Club (sous réserve des conditions sanitaires de reprise).
- Les entraînements suivis et conseillés par des entraîneurs qualifiés.
- L'assurance nominale de chaque membre.

Renonciation : Pour la bonne gestion des couloirs, les parents sont tenus de prévenir les entraîneurs, dans les plus brefs délais, de l'arrêt de leur enfant aux entraînements.

ATTENTION : Aucun remboursement de cotisation n'est prévu quelque soit le moment où le nageur quitte le Club et/ou les raisons indépendantes de notre volonté pour lesquelles l'accès à la piscine n'est pas autorisé.

Devoir des nageurs :

- Être en règle de cotisation
- Être assidu aux entraînements
- Suivre les conseils et directives des entraîneurs
- Ne pas perturber les entraînements
- Tenir les locaux en parfait état de propreté
- Respect des règles de politesse
- Respect des entraîneurs et des autres nageurs
- Respect des règles sanitaires

Devoir des parents :

- **Durant l'entraînement, ne pas laisser les vêtements des enfants dans le vestiaire individuel.**
- Ne pas se rendre à l'intérieur de la piscine chaussures aux pieds.
- Ne pas appeler l'enfant durant l'entraînement (s'adresser aux entraîneurs).
- Assurer la sécurité de l'enfant en dehors de l'horaire d'entraînement (dès la sortie du bassin).
- Respecter les règles sanitaires
- Les enfants sont sous la responsabilité des parents pendant toutes les activités organisées en dehors des heures d'entraînements et de compétitions.

Utilisation des GSM et réseaux sociaux :

L'utilisation des GSM dans les vestiaires est interdite.

L'utilisation des réseaux sociaux doit toujours être faite dans le respect de chaque nageur et jamais dans un but de moquerie ou d'insulte.

Droit à l'image : A défaut d'une manifestation écrite (courrier, mail) de votre part avant le 15 octobre 2020, nous considérons que vous autorisez le droit à l'image de votre enfant dans le cadre de notre club sportif (journal, site internet, réseaux sociaux).

RGPD

Le parent de l'enfant inscrit accepte de nous fournir les nom, prénom, sexe, date de naissance et adresse de son enfant, son mail (et numéro de téléphone facultatif) pour la gestion administrative de l'affiliation de celui-ci au club espadon natation Leuze et à la fédération francophone de natation.

Le club ESP s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à vos données sans votre consentement préalable à des tiers, à moins d'y être contraint en raison d'une obligation légale. Si le club décide d'utiliser les données en vue d'une autre finalité que celle initialement prévue, il doit en informer la personne concernée.

FFBN

Les statuts et le ROI ainsi que les dispositions relatives à la lutte contre le dopage sont disponibles sur le site de la FFBN (www.ffbn.be)

SAUF AUTORISATION ECRITE DES PARENTS, IL EST INTERDIT DE QUITTER LA PISCINE LORS DES SEANCES D'ENTRAINEMENTS.

Le comité se réserve le droit d'exclure définitivement un nageur qui ne respecterait pas le règlement.

Comité Espadon Leuze Natation



AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de notre club Espadon Leuze Natation, des photos ou vidéos peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités.

Votre enfant étant affilié au club Espadon Leuze Natation, nous sollicitons donc votre autorisation pour la diffusion de ces images.

Je soussigné(e).....
parent de.....

- **Autorise / N'autorise pas** * le Club Espadon Leuze Natation à utiliser l'image de mon enfant pour promouvoir ses activités dans le cadre de ses locaux,
- **Autorise / N'autorise pas** * le Club Espadon Leuze Natation à utiliser l'image de mon enfant en dehors de ses locaux,

* **Barrez la mention inutile**

Soit :

- Sur le blog/ le site internet du club et de la FFBN,
- Sur des CD ou DVD de compétitions/ de rencontres/ d'événements sportifs ou festifs
- Sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir le club et la FFBN.

A le

Signature

RGPD

J'accepte de fournir les nom, prénom, sexe, date de naissance et adresse de mon enfant, mon mail (et numéro de téléphone facultatif) dans le cadre de son affiliation au club espadon natation Leuze et à la fédération francophone de natation. J'accepte que les membres du Comité puissent me contacter par mail (et téléphone : facultatif).

A le

Signature